

ANIMATEUR-TRICE D'ENFANT A BESOINS PARTICULIERS

SERVICE ENFANCE-PETITE ENFANCE

Ville de La Madeleine

Périscolaire : pause méridienne de 11h30 à 13h15

Accueil de loisirs des mercredis ou vacances scolaires : de 9h00 à 17h00 / Accueil réveil et détente : de 7H30 à 9H00 ou de 17H00 à 18h30 (jours et horaires selon le planning d'inscription de l'enfant)

MISSIONS	
Fonctionnement de la collectivité	• Connaître le règlement de fonctionnement et les procédures de la Ville • Connaître et adhérer au projet pédagogique • Participer aux réunions de préparation, de concertation et de bilan avec les différents acteurs du projet • Prévenir sa hiérarchie en cas d'absence • Assurer un suivi écrit et participer aux évaluations de la vie de l'enfant au sein de l'accueil • Transmettre les informations au référent de site/directeur, aux coordinateurs et à la famille • Préparer et ranger le matériel et la salle en respectant la charte des locaux • Respecter le devoir de réserve
Encadrement et animation	• Instaurer un cadre éducatif sécurisant • Faciliter les capacités de socialisation, d'autonomie et d'inclusion • Echanger quotidiennement avec la famille si besoin • Veiller constamment à l'harmonie du groupe afin de repérer les adaptations nécessaires et proposer des solutions (pour la sécurité et le bien-être de tous) • Instaurer une relation de confiance pour la participation de l'enfant aux activités de l'accueil, estimer la faisabilité et la capacité de l'enfant • Maintenir l'éveil, stimuler la créativité et l'imagination, favoriser la socialisation • Identifier les besoins et les difficultés et adapter la proposition d'activités (diverses activités : motrices, sensorielles, cognitives, langagières...) • En cas d'absence de l'enfant, l'accompagnant peut être amené à animer un groupe d'enfants • Accompagner l'enfant dans tous les moments de vie quotidienne
RESSOURCES ET COMPÉTENCES	
	Savoirs : Diplômes en animation : BAFA, BPJEPS, BAFD, Educateur spécialisé, moniteur éducateur, Bac Pro ASSP, diplômes professionnels d'aide à la personne etc. • Faire preuve de discrétion professionnelle, respect de la confidentialité • Connaître la réglementation des accueils de loisirs Savoir faire : Elaborer un projet d'accompagnement personnalisé (aménagements, outils) • Appliquer une pédagogie positive et inclusive • Être doté de capacités d'écoute et de communication • S'adapter à des situations très différentes Savoir être : • Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire • Être créatif et mettre en place des solutions • Instaurer une relation de coopération avec la famille • Être patient, disponible et résistant à la fatigue nerveuse et physique • Faire preuve d'empathie et d'intérêt pour les enfants en situation de handicap

